

La distribution publique de gaz naturel

SYNTHÈSE DU CONTRÔLE DE CONCESSION **2022**
(DONNÉES 2021)



LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

Le contrôle de concession portant sur la distribution publique de gaz et la fourniture de gaz aux Tarifs Réglementés de Vente est une tâche essentielle permettant de garantir et d'améliorer en permanence la qualité du service rendu aux usagers du service public. Ce contrôle permet notamment de vérifier que le concessionnaire exploite le service public dans le respect des dispositions des cahiers des charges de concession. Par ailleurs, il permet de riches échanges avec le concessionnaire afin d'identifier collectivement des solutions et pistes d'actions pour améliorer les conditions de distribution de gaz.

Ce rapport sur le service public de la distribution et de la fourniture de gaz permet de rendre accessibles de nombreuses informations et indicateurs propres à ces activités de service public. Il résume les principales analyses conduites par le Syane dans le cadre de l'exercice de contrôle du concessionnaire. Ces analyses s'appuient sur les données et comptes-rendus transmis par le concessionnaire sur l'exercice 2021. Le contrôle de la concession prend notamment la forme d'un audit dont le résultat fournit un état précis des caractéristiques de la concession pour veiller au respect des dispositions du cahier des charges. Il permet d'accéder à des informations essentielles afin de réaliser une analyse de la concession.

Le rapport d'audit permet ainsi de contrôler le bon accomplissement des missions de service public déléguées au concessionnaire et de garder ainsi un haut niveau de service pour les usagers.

Ce rapport de contrôle présente notamment une évaluation technique du patrimoine, un suivi des indicateurs de qualité de service et d'alimentation, un examen des investissements du concessionnaire, une évaluation financière du patrimoine de la concession ainsi qu'une analyse de la qualité de service rendu aux usagers.

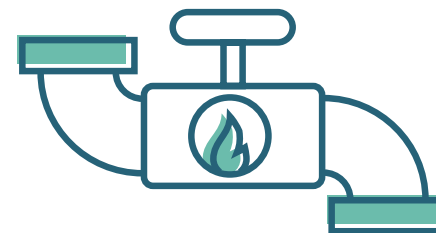
Le Syane est aussi représentant de Territoire d'Énergie Auvergne Rhône-Alpes (TEARA) et porte des actions et missions de contrôle conjointement avec les autres membres, à une échelle interdépartementale et/ou régionale.

Patrice Coutier

Vice-président des services publics de l'énergie

SOMMAIRE

2021 EN SYNTHÈSE	3
LE CONTRÔLE 2022	4
LES CONCESSIONS DU SYANE	5
LE PATRIMOINE EN 2021	6
LA SÉCURITÉ DU RÉSEAU	7
LES INVESTISSEMENTS DE GRDF	9
LE PATRIMOINE CONCÉDÉ	11
LE SERVICE AUX USAGERS	13
LE DÉVELOPPEMENT DU BIOMÉTHANE	15



**20
21** en synthèse

52
COMMUNES
DESSERVIES
EN GAZ NATUREL

25,2
ANS
ÂGE MOYEN
DES RÉSEAUX

1 058
KILOMÈTRES
DE RÉSEAU

48 992 
POINTS
DE LIVRAISON
SUR L'ENSEMBLE DE LA
CONCESSION

75
MINUTES
DÉLAI MOYEN
D'INTERRUPTION DU FLUX
GAZEUX

24 543
COMPTEURS
GAZPAR INSTALLÉS

 **4,8**
MILLIONS D'EUROS
D'INVESTISSEMENTS

18,7
MILLIONS D'EUROS
DE RECETTES
D'ACHEMINEMENT

128,4
MILLIONS D'EUROS
VALEUR BRUTE
DU PATRIMOINE CONCÉDÉ

445
RÉCLAMATIONS
SUR LE CONTRAT
HISTORIQUE

 **1 703**
GWH
ACHEMINÉS

 **507**
INCIDENTS
SUR LES OUVRAGES
EXPLOITÉS PAR GRDF

4
SITES
SUR LA HAUTE-SAVOIE
INJECTANT DU BIOGAZ

Points de satisfaction

- Faible taux de réseaux sensibles (BP, fonte ductile, cuivre, acier non protégé cathodiquement)
- Aucune commune en défaut de surveillance
- Très bonne efficacité pour le raccordement des nouveaux usagers
- Forte contribution à la péréquation tarifaire

Points d'amélioration et de surveillance

- Hausse continue depuis 2019 des réclamations
- Des investissements pour renouvellement d'ouvrages en baisse
- Taux de surveillance réglementaire des canalisations, robinets, branchements...
- Méthode de valorisation des remises gratuites des tiers avant 2005 et entre 2010 et 2020
- Passifs associés aux immobilisations comptables des biens de retour
- Hausse des incidents et usagers coupés

LE CONTRÔLE 2022

Le Syane est l'**Autorité Organisatrice du service public de gaz pour les 52 communes qui lui ont délégué la compétence. Il est propriétaire des ouvrages** qu'il concède au concessionnaire GRDF.

À ce titre, et conformément à l'**article L. 2224-31 du CGCT**, les missions du Syane sont de :

- contrôler le bon accomplissement par le concessionnaire des missions de service public fixées par les cahiers des charges des contrats de concession. Le cahier des charges de chaque concession fixe les objectifs de gestion du service public, les obligations de résultat qui s'imposent au concessionnaire et les moyens de contrôle par l'autorité concédante,
- vérifier le respect par le concessionnaire des engagements du contrat de concession,
- représenter les usagers auprès du concessionnaire.

Le Syane travaille en continu toute l'année en étroite collaboration avec les concessionnaires pour progresser vers une meilleure qualité d'alimentation et une plus grande sécurité des réseaux.

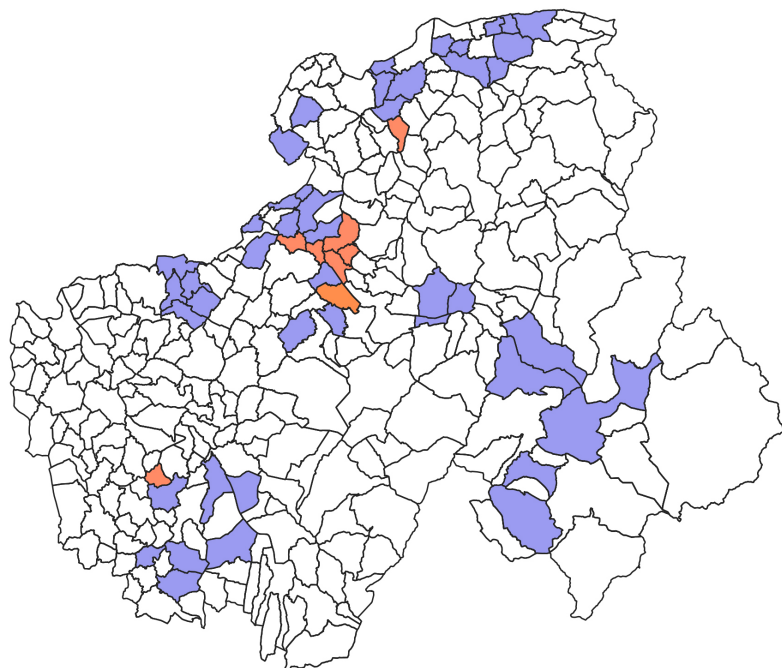
Les résultats du contrôle sont diffusés chaque année dans le rapport de contrôle. Ce document donne une image la plus exhaustive possible de la concession et rend compte de la qualité de service rendu à l'utilisateur. Des indicateurs de performance sont suivis d'année en année (technique, qualité, comptable et clientèle distributeur et fournisseur).

Déroulement contrôle gaz



LES CONCESSIONS DU SYANE

Communes desservies en gaz



■ Contrat historique
■ DSP

Le Syane a signé des contrats de concession avec GRDF pour l'exploitation du service public de distribution de gaz méthane pour **52 communes**.

Répartition des contrats de concession

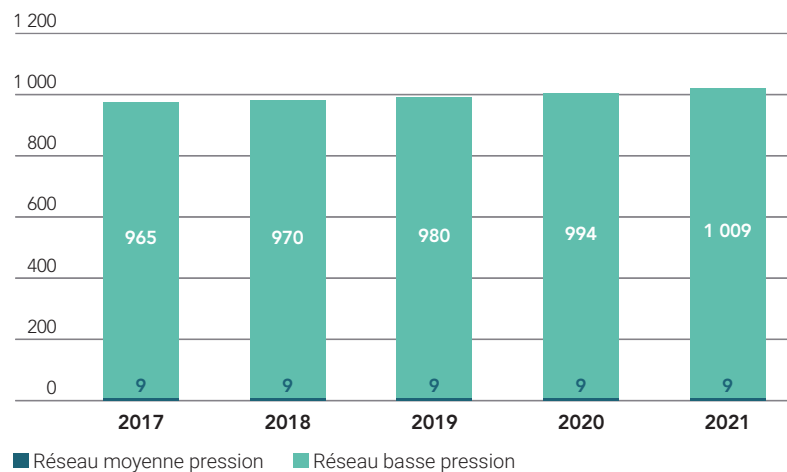
- **1 commune** avec un contrat historique péréqué (Annecy – qui a fusionné avec les communes de Cran-Gevrier, Meythet, Pringy, Seynod et Annecy-le-Vieux).
- **43 communes** avec des contrats de concession communaux historiques péréqués signés entre 1989 et 2013.
- **4 communes** avec un contrat de Délégation de Service Public (DSP) péréqué (Arthaz-Pont-Notre-Dame, Contamine-sur-Arve, Fillinges et Nangy) signé en 2007.
- **4 communes** avec des contrats de Délégation de Service Public (DSP) non péréqués (Cervens en 2010, Lovagny en 2012, Arenthon en 2017 et Marcellaz en 2018).



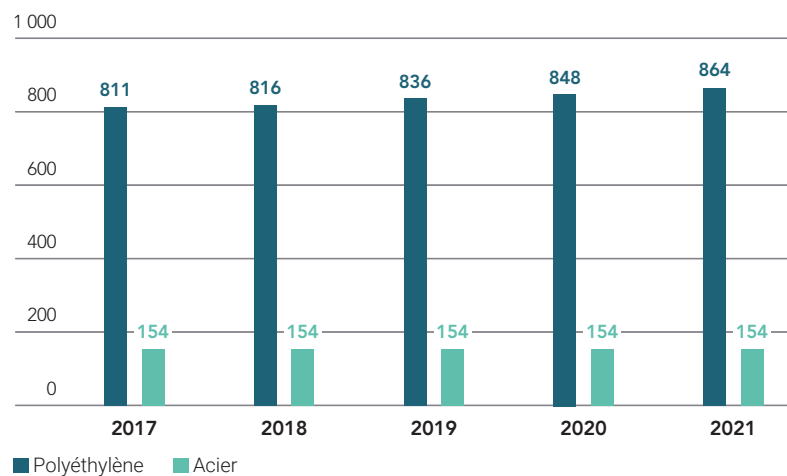
RAPPEL

Le Syane gère 44 contrats historiques sous monopole GRDF et 5 contrats de Délégation de Service Public.

Longueur du réseau par type de pression (en km)



Longueur du réseau par type de matériau (en km)



Caractéristiques des ouvrages

Les concessions du Syane compte **1 058 km** (dont 1 018 km sur les communes sous contrat historique et 40 km sur les communes sous DSP) de canalisation. Les réseaux sont constitués à 85 % de polyéthylène, 15 % d'acier et 0,1 % de cuivre ; **96 %** du linéaire est exploité en moyenne pression B (MPB), **3 %** en moyenne pression C (MPC) et **1 %** en basse pression (BP).

Le réseau est en bon état mais quelques ouvrages sont vulnérables et nécessitent une surveillance accrue :

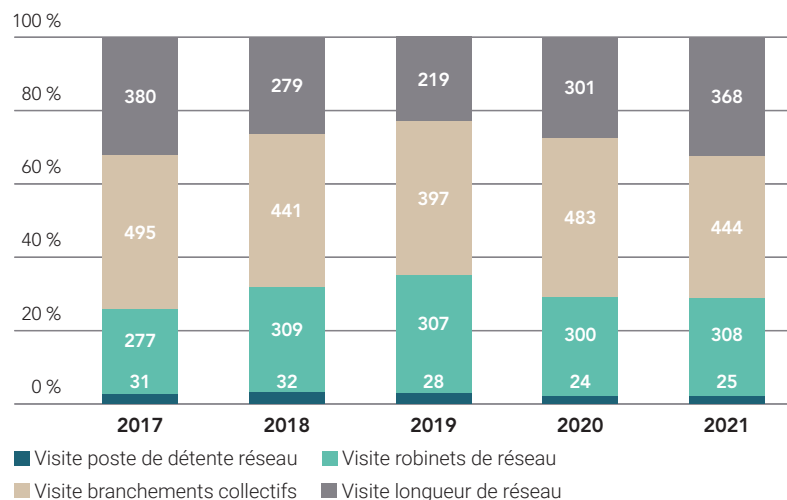
- **248 mètres** de réseaux cuivrés âgés,
- **8,83 km** de réseau BP dans le centre-ville d'Annecy,
- **879 mètres** d'acier non protégé cathodiquement à surveiller spécifiquement au regard des risques de corrosion.

L'âge moyen des canalisations de la concession est de **25,2 ans** (+ 0,6 an).

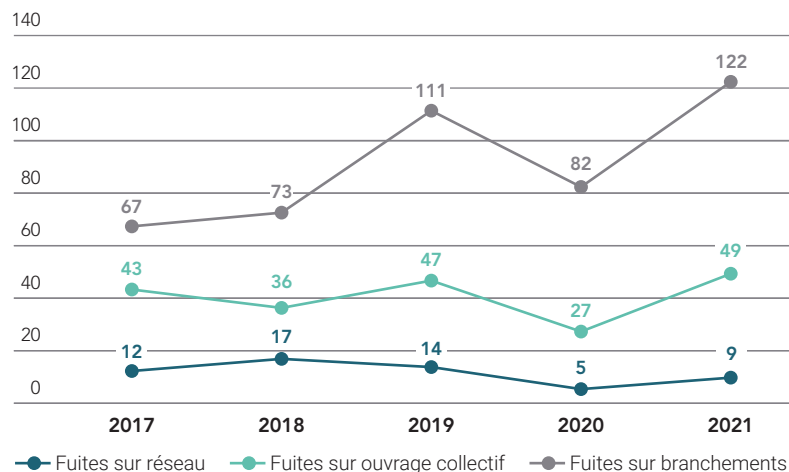
C'est sur les communes d'Arâches-la-Frasse, Annecy et Meythet que les canalisations sont en moyenne les plus âgées.

LA SÉCURITÉ DU RÉSEAU

Répartition de la surveillance et de la maintenance entre les différents types d'ouvrages (en nombre de visites)



Évolution des fuites par type d'ouvrage



L'activité de surveillance

La surveillance des canalisations est appelée **Recherche Systématique de Fuites** (RSF) et assurée par le concessionnaire. Elle est réalisée en quasi-totalité par un Véhicule de Surveillance Réseau (VSR) qui détecte le gaz, même en très faible quantité, et complétée par des visites à pied.

Sur le territoire en 2021, la surveillance des réseaux a permis de détecter neuf fuites de gaz.

Le **taux de surveillance** réglementaire des canalisations est de **99,85 %** en 2021. Cependant, il est impossible de juger de la bonne surveillance et de la maintenance des autres ouvrages à partir des données transmises.

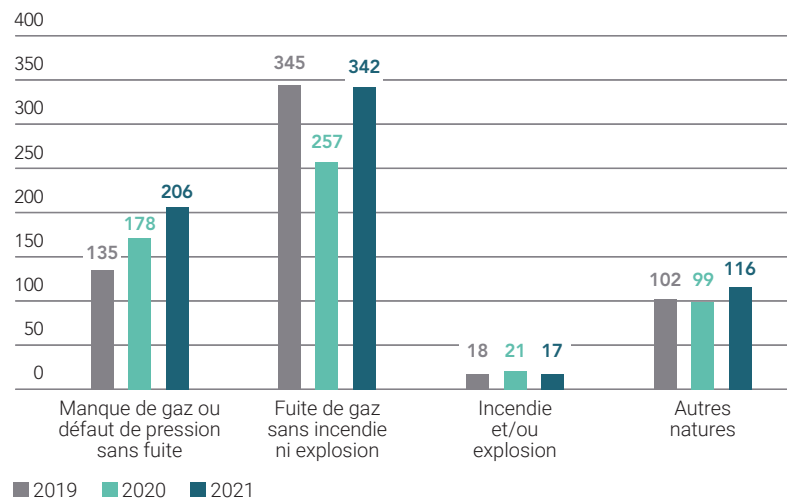


RAPPEL

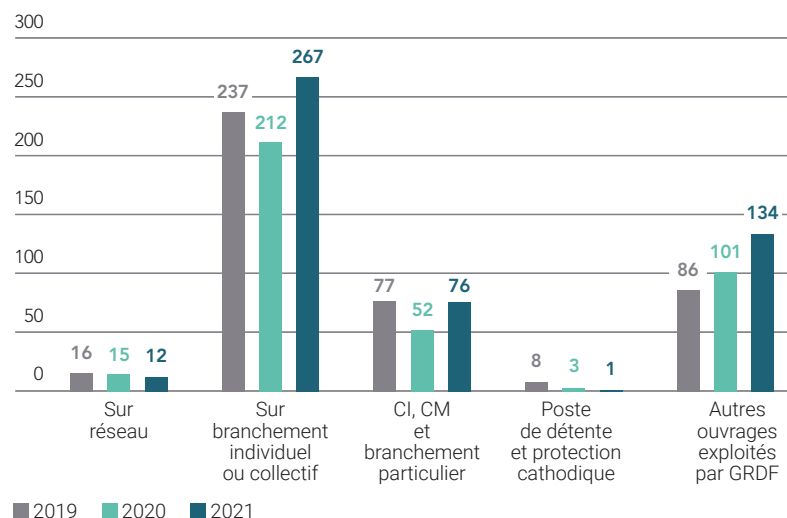
Afin de réaliser une surveillance complète des infrastructures tous les quatre ans, le concessionnaire devrait surveiller chaque année son réseau de la façon suivante :

- 1 fois le réseau mis en service dans l'année
- 1 fois le linéaire d'acier non protégé
- 3 fois le réseau BP
- 1 fois le réseau cuivre moyenne pression
- 25 % du réseau restant

Incidents par nature (en nombre)



Incidents par localisation (en nombre)



Les incidents

En 2021, les ouvrages concédés et exploités par GRDF ont été affectés par **507 incidents**. La majorité (70%) des incidents sont dus à des défaillances de matériel dont la première cause est **l'usure ou la rupture de pièce**, et **70%** des incidents sur les ouvrages exploités par le concessionnaire ont lieu sur les branchements individuels ou collectifs.

1 267 usagers ont été coupés, soit une augmentation de **76%** par rapport à 2020, en grande partie liée à des causes matérielles.

Il n'y a pas eu d'incident majeur sur la concession en 2021 ; quatre incidents sur réseau ont coupé plus de 100 usagers à la fois :

- 250 usagers coupés à Veigy-Foncenex suite à un dommage lors de travaux tiers sur une canalisation réseau le 29/09
- 156 usagers coupés à Annecy suite à un dommage lors de travaux tiers sur une canalisation réseau le 27/02
- 120 usagers coupés à Vétraz-Monthoux suite à un dommage lors de travaux tiers sur le tube d'un branchement individuel sur réseau (BRI) le 21/06
- 120 usagers coupés à Annecy suite au déclenchement intempestif du dispositif de sécurité d'un régulateur de branchement collectif sur réseau (BRC) le 02/06

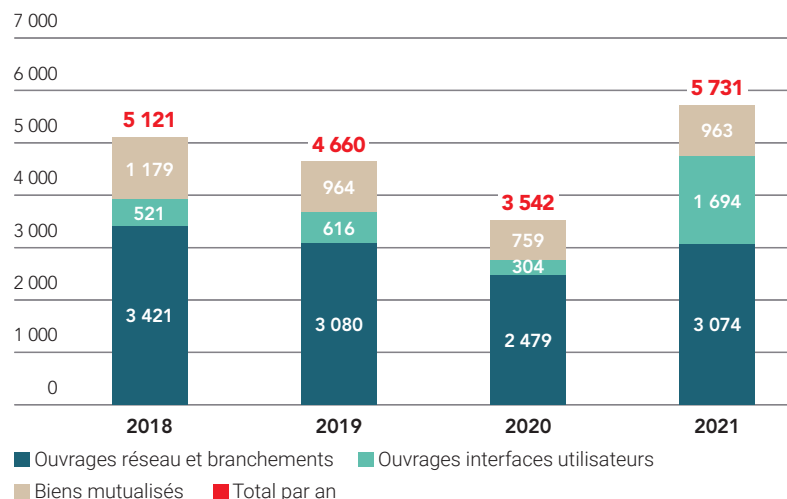


RAPPEL

Le fichier des incidents ne précise ni l'identifiant, ni le matériau, ni l'année de mise en service, ni la localisation de l'incident.

LES INVESTISSEMENTS DE GRDF

Investissements de mise en service par finalité (en k€)



Les investissements sur les biens concédés

Les **investissements** sur les biens concédés s'élèvent à **5 731 k€**. Ils ont contribué à la mise en service de **11 km** de canalisations, **17** branchements individuels et **7** branchements collectifs ainsi qu'au renouvellement de **0,940 km** de canalisations et **2** branchements collectifs.

Les investissements de raccordement de nouveaux clients sont en hausse de 29 % avec 2,59 M€.

En 2021, GRDF a investi dans la restructuration du réseau (234 k€) et dans le raccordement d'unité de biométhane (256 k€).

Les investissements de renouvellement des ouvrages sont **insuffisants** et en **baisse de 10%** par rapport à 2020.

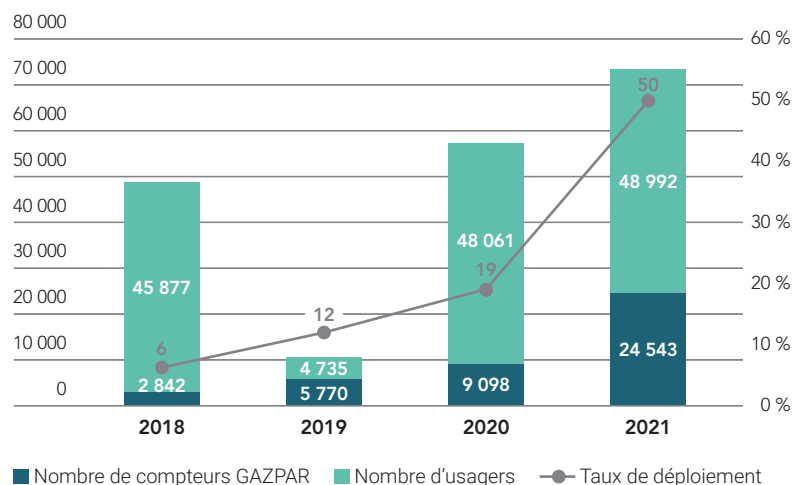


RAPPEL

Sur les **113 k€** d'investissements de finalité « Autres investissements de modernisation », **105 k€** sont des investissements réalisés de manière forcée suite à des incidents. En 2021, deux gros chantiers de restructuration des réseaux MPB et MPC ont eu lieu à Pringy.

LES INVESTISSEMENTS DE GRDF

Suivi du déploiement du compteur GAZPAR



Les compteurs communicants

Le déploiement industriel de GAZPAR est en cours sur l'exercice 2021 et son taux atteint 50 % à fin 2021.

À fin 2021 également, 51 % des compteurs domestiques sont télérelevés. Ils correspondent soit aux compteurs de type GAZPAR télérelevés, soit aux compteurs équipés d'un module communicant qui sont télérelevés par un concentrateur. Ce chiffre est en forte augmentation en lien avec le déploiement du compteur GAZPAR (compteur GAZPAR et compteur gris + module de télérelève).

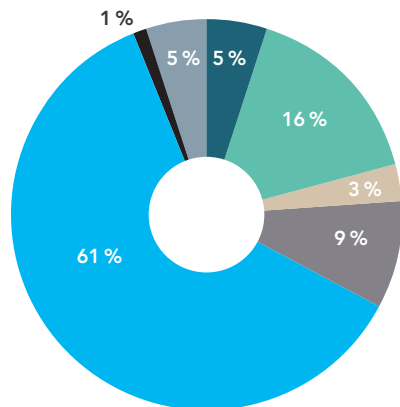


RAPPEL

En 2021, il y a eu 54 refus de pose sur le territoire, soit un taux de l'ordre de 0,3 %.

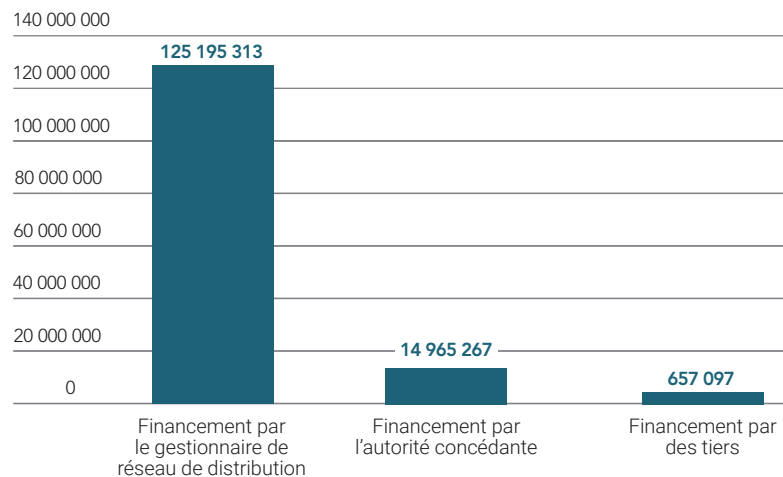
LE PATRIMOINE CONCÉDÉ

Valeur brute des biens concédés



■ Branchements collectifs ■ Branchements individuels
■ Conduites d'immeuble ■ Conduites montantes ■ Conduites de distribution
■ Poste de détente ■ Protection cathodique

Origines de financement des biens concédés (en €)



Valorisation de ouvrages

La **valeur brute** du patrimoine concédé à GRDF s'établit à **128 372 k€**, soit une augmentation de 4,5 % par rapport à 2020.

Cette augmentation s'explique en partie par le déploiement du compteur communicant sur la concession.

Sur les 128 372 k€ de valeur brute des ouvrages concédés, GRDF en a financé **88,4 %**, et les tiers **11,6 %**. La quasi-totalité des biens non concédés a été financée par GRDF.

La **valeur nette réévaluée** des financements de GRDF sur les biens concédés à fin d'année 2021 est de **73 280 k€** (+ 2,3 %), elle représente la part des investissements de GRDF qui n'ont pas encore été remboursés par le tarif d'acheminement. Les usagers auront à payer ces charges à travers la part acheminement de leur facture.



RAPPEL

Le résultat de la concession sur le périmètre historique s'améliore en 2021 et s'établit à **3 720 k€**. La concession contribue à la péréquation tarifaire. Une amélioration est également observée sur la DSP d'Arthaz-Contamine-Fillings et Nangy à hauteur de **1 300 €**.

En revanche, les résultats d'exploitation des DSP de Cervens, Lovagny, Arenthon et Marcellaz sont déficitaires.

Le bilan financier des DSP

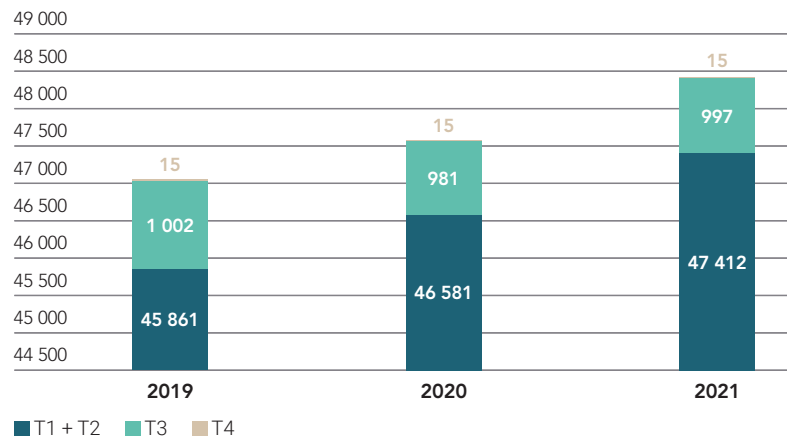
Le compte d'exploitation est constitué des éléments suivants :

- les **recettes d'exploitation** qui sont directement affectées à la concession ;
- les **charges d'exploitation** qui sont calculées à la maille de la concession en utilisant des clés opérationnelles, patrimoniales ou financières afin de ventiler géographiquement les coûts ;
- les **charges d'investissement** qui sont directement affectées à la concession pour les biens concédés et réparties au prorata du nombre de clients pour les autres biens.

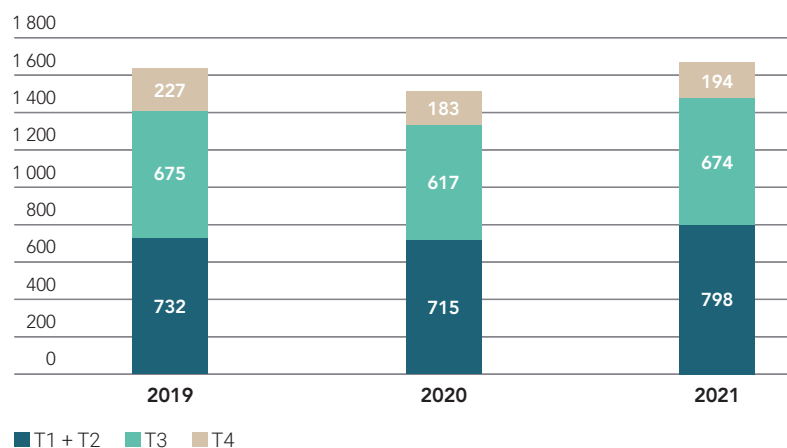
	Périmètre historique	DSP ACFN	DSP Cervens	DSP Lovagny	DSP Arenthon	DSP Marcellaz
Recettes d'exploitation (k€)	18 337	271	25	25	24	8,6
Charges nettes d'exploitation (k€)	6 966	64	17	18	3,4	48
Charges d'investissement (k€)	7 653	206	12	13	49	6,6
Résultat avant impôt (k€)	3 720	1,3	- 3,7	- 6,3	- 29,1	- 46

LE SERVICE AUX USAGERS

Évolution du nombre de clients¹



Évolution de la consommation (GWh)²



T1 : consommations inférieures à 6 000 kWh/an
T2 : consommations entre 6 000 kWh et 300 000 kWh/an
T3 : consommations supérieures à 300 000 kWh/an

¹ Parmi les communes sous contrat historique

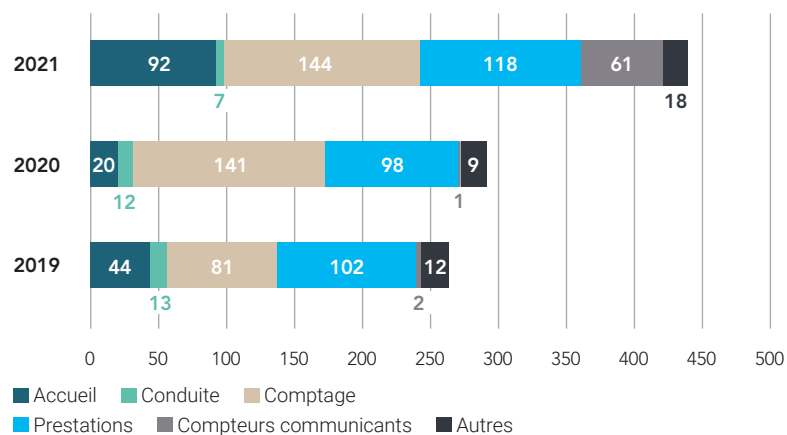
² Des communes hors DSP

Clients et consommations

Le nombre d'usagers desservis par GRDF est de **48 992**, en progression de **+ 1,7 %**. Cette progression risque d'être ralentie à l'avenir avec la mise en œuvre de la réglementation environnementale RE 2020.

L'énergie totale acheminée, de **1 703 GWh** en 2021, progresse de **+ 0,9 %** et les recettes d'acheminement de **+ 8,5 %**. Après la diminution des quantités de gaz consommé en 2020 suite aux mesures sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19, les consommations sont reparties à la hausse en 2021 et retrouvent un niveau cohérent avec ce qu'elles auraient dû être sans l'épidémie. Cette reprise traduit la résilience dont ont fait preuve les industriels du territoire, ainsi que leur dynamisme économique.

Répartition des motifs de réclamation (en nombre)



Les réclamations

Le volume des réclamations est en forte augmentation : **445** en 2021 contre 288 en 2020. Les principaux motifs de réclamation concernent les données de comptage. Le taux de réclamations traitées dans les délais est de 96 % (100 % en 2020).

L'exercice 2021 est principalement marqué par l'augmentation des réclamations de type « Accueil », « Gestion et réalisation des prestations » et « Compteur GAZPAR (déploiement) ».

L'augmentation des réclamations « Accueil » est principalement liée à la migration du SI de gestion des prestations et de la clientèle de GRDF (passage du SI DISCO vers le SI E-POD) qui a pu engendrer quelques rares problèmes de rattachement des Points De Livraison.

La hausse des réclamations liées au compteur GAZPAR est en partie due à la qualité des interventions de déploiement : le technicien ne s'est pas présenté au rendez-vous, le coffret a été cassé ou ne se ferme plus, il y a eu un problème de remise en route de la chaudière suite à l'intervention...

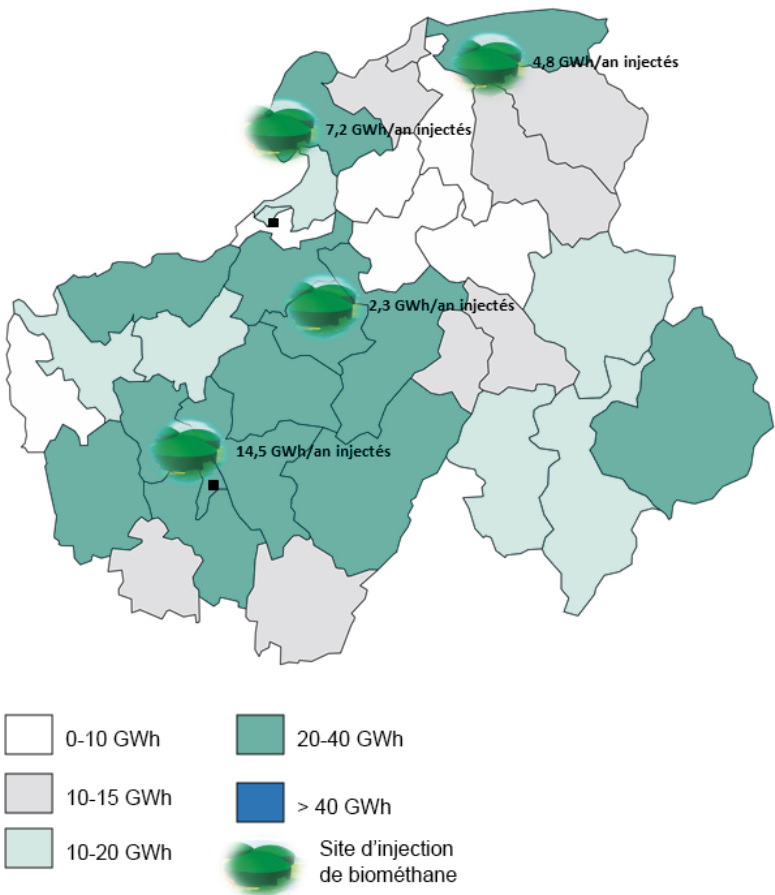


RAPPEL

Le concessionnaire indique avoir mis en place des comités mensuels avec les entreprises de pose du compteur communicant, dans lesquels les réclamations de type non-respect des rendez-vous sont suivies et peuvent faire l'objet de pénalités.

LE DÉVELOPPEMENT DU BIOMÉTHANE

Potentiel méthanisable par canton à l'horizon 2050



L'objectif de porter à 10% la part de gaz renouvelable dans la consommation totale annuelle de gaz de la France d'ici 2030 implique de réaliser les investissements nécessaires à l'accueil, sur les réseaux de distribution, de sites d'injection de biométhane.

Les concessions du Syane comptent **quatre sites d'injection** de biométhane, situés à Vinzier, Cran-Gevrier, Veigy-Foncenex et Arenthon.

En 2021, la quantité de gaz renouvelable produite localement est pour la première fois en baisse (28,8 GWh sur l'année).

Évolution des quantités de biométhane injecté	2017	2018	2019	2020	2021
Quantité produite localement (GWh)	18,8	23,8	25,6	29,6	28,8
Quantité consommée (GWh)	1 703	1 635	1 670	1 549	1 703
Taux d'autoproduction de gaz	1,11 %	1,45 %	1,54 %	1,91 %	1,69 %



Afin d'exploiter le gisement du territoire, GRDF réalise des études de zonage de raccordement. Un zonage de raccordement consiste à analyser la pertinence technico-économique d'investissements de renforcement permettant d'augmenter la capacité d'accueil de biométhane sur les réseaux de distribution de gaz.

La poche d'Annecy est celle avec la plus grande capacité d'accueil de biométhane (> 20 Nm³/h). D'autres poches de la concession situées dans des zones plus rurales ont également des capacités d'accueil intéressantes pour le territoire.

Direction Énergie
Service Concessions et
développement des réseaux

Vice-président des services publics de l'énergie
Patrice Coutier

Responsable des services publics de l'énergie
Vincent Harrop

Responsable du pôle Concessions et achat
Clémence Guillon

Contrôle des concessions
Céline Boulogne

Contact
04 50 33 50 60
infoconcession@syane.fr



2107, route d'Annecy | 74330 Poisy
Tél. 04 50 33 50 60
info@syane.fr

www.syane.fr

